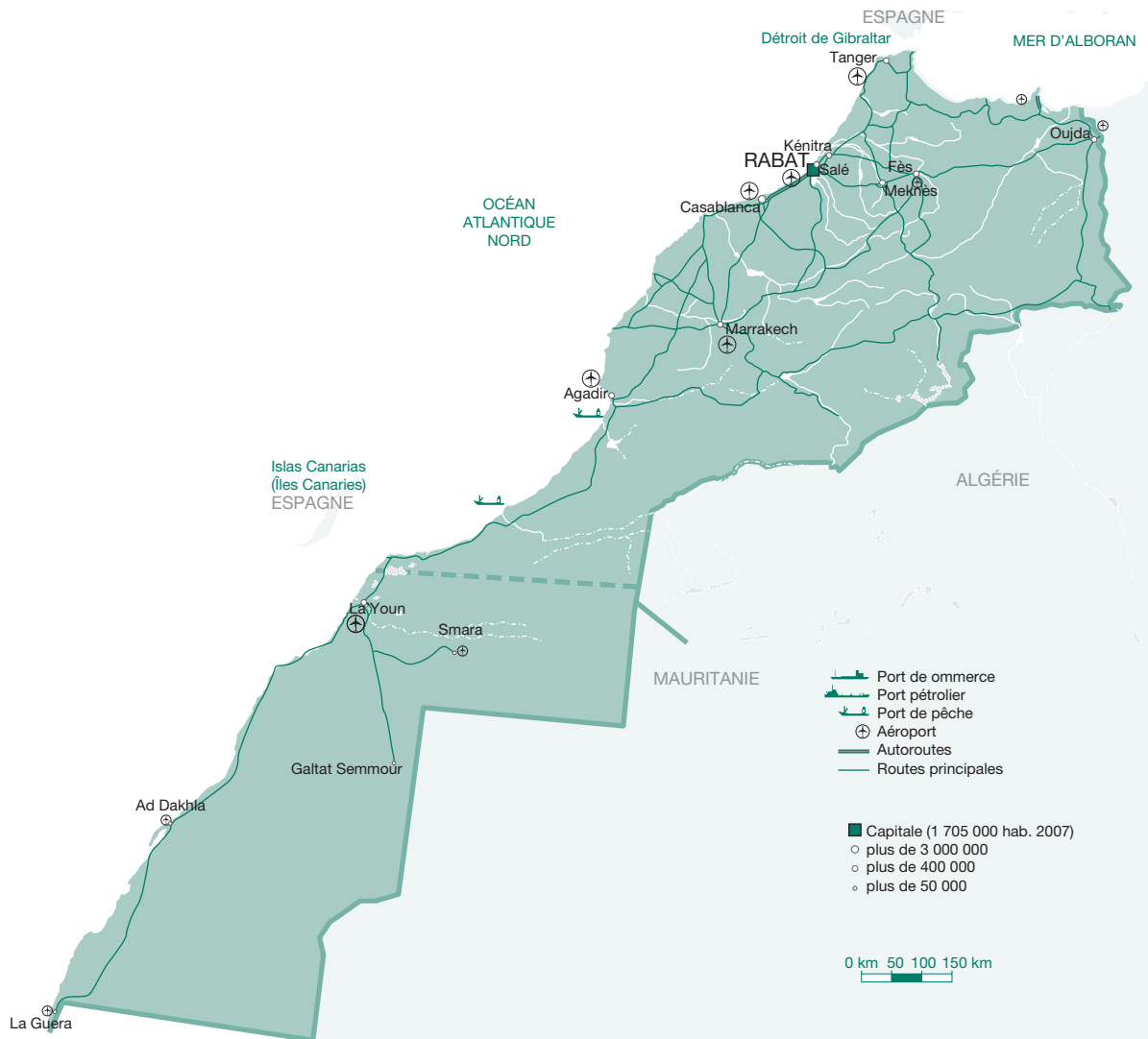


Maroc
2011





Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Maroc

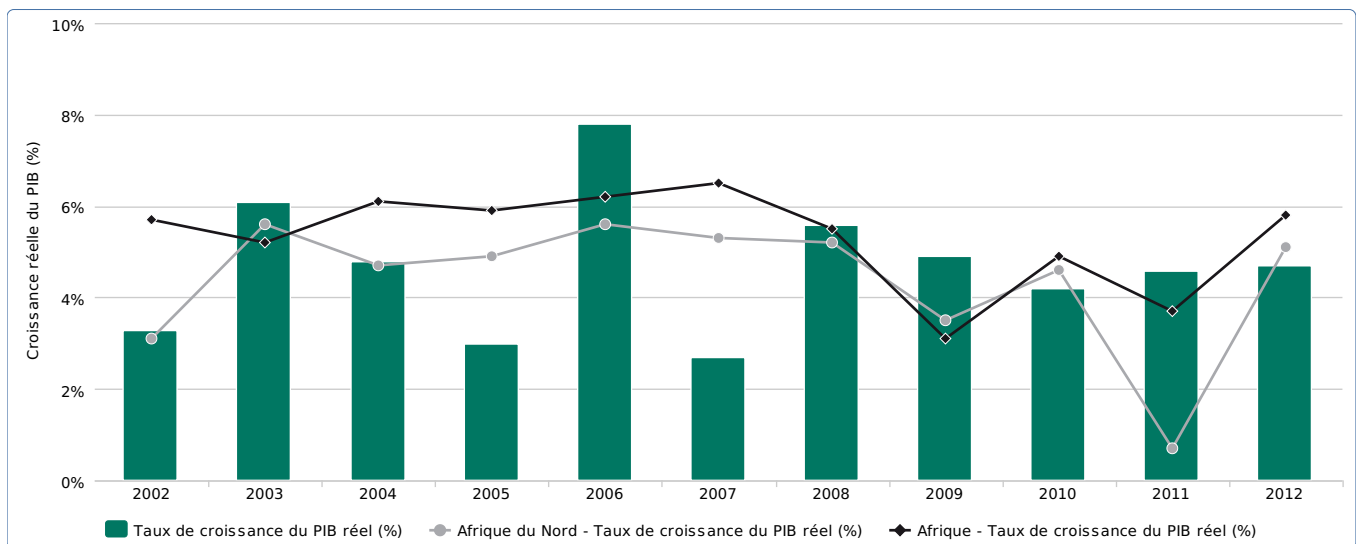
Vue d'ensemble

La dynamique d'ancrage de l'économie marocaine à son environnement régional et mondial, qui se matérialise notamment dans la signature d'un nombre important d'accords de libre-échange avec ses principaux partenaires commerciaux, a exposé le pays aux incidences de la crise internationale qui a marqué les marchés mondiaux courant 2008. Si les fondamentaux de l'économie marocaine sont restés globalement stables malgré la crise, et si le pays a démontré une certaine résistance aux chocs externes, affichant des taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de 4.9 % en 2009 et de 3.3 % en 2010, il n'en demeure pas moins que la crise a mis en exergue des fragilités structurelles, notamment dans certains secteurs orientés à l'export tels que le textile et l'habillement.

Les difficultés auxquelles doit faire face le gouvernement marocain aujourd'hui ont été bien résumées dans le dernier discours du trône prononcé par le roi Mohammed VI en juillet 2010. Dans son discours, le souverain marocain exprimait les priorités suivantes : « relever les défis de l'ouverture et de la compétitivité, en engageant les réformes nécessaires en vue de restructurer les secteurs dont la crise mondiale a dévoilé les insuffisances et tirer parti des prémices de reprise de l'économie mondiale. » Il indiquait également que « la préservation des équilibres macroéconomiques s'impose comme une nécessité impérieuse, au même titre que la rationalisation des dépenses publiques et la modernisation du cadre légal et réglementaire, assurant une plus grande attractivité pour l'entreprise et les affaires. » Enfin, Mohammed VI estimait en juillet dernier qu'il fallait également « veiller à une exploitation judicieuse de la crédibilité dont jouit le secteur bancaire et financier national et de la confiance témoignée à l'égard du Maroc comme pôle d'attraction des capitaux et des investissements internationaux. »

Dans un tel contexte, la poursuite des réformes macroéconomiques et structurelles mises en place depuis une décennie, conjuguée à la reprise des activités non agricoles ainsi que de la demande dans les pays partenaires du Maroc, laissent entrevoir des perspectives de croissance favorables pour l'économie marocaine qui devrait enregistrer un taux de croissance de 4.6 % en 2011 et de 5 % en 2012.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (N)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412217>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	4.9	3.3	4.6	5
Inflation IPC	1	0.9	2.1	2.7
Balance budgétaire % PIB	-2.2	-4.1	-3.5	-3.4
Balance courante % PIB	-5.1	-4.2	-4.5	-5.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932414573>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	14.7	16.4
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	1.9	2.6
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	16.6	16.1
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	3.1	2.9
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	6.7	7
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	14.6	13.6
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	7.3	7.5
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	17.5	20.4
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	-	-
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	10.1	9
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	7.5	4.5
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415542>

L'économie marocaine, historiquement dépendante du secteur agricole, a amorcé une diversification de sa structure au cours de la décennie qui vient de s'écouler. Elle tire de plus en plus sa croissance des secteurs secondaire et tertiaire.

Les principaux moteurs de la croissance en 2010 ont été le dynamisme des activités non agricoles et le redressement des secteurs les plus lourdement touchés par la crise en 2009. La bonne tenue de l'économie marocaine devrait se poursuivre en 2011, avec une croissance du PIB prévue à 4.6 %, tirée par une progression du PIB non agricole de 5.6 %.

La croissance du secteur agricole marocain est principalement portée par la culture céréalière. Ainsi, après une année 2009 caractérisée par une production céréalière record des trois principales céréales produites dans le pays (blé dur, blé tendre et orge), la production céréalière pour la campagne agricole 2009/10 s'est inscrite dans une tendance moins spectaculaire, bien qu'en hausse de près de 22 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

Les autres filières non céréalières ont, quant à elles, sensiblement pâti des fortes intempéries qui ont frappé certaines régions, à l'exception de la production d'agrumes qui a progressé par rapport à 2009, bénéficiant notamment de l'entrée en production de nouvelles plantations. En revanche, la production des légumineuses, des cultures sucrières et la récolte de primeurs ont reculé par rapport à la campagne précédente, entraînant dans leur sillage un recul de la production végétale de 10.6 % en 2010 par rapport à l'année précédente.

La production animale a, pour sa part, bénéficié de deux bonnes campagnes agricoles successives, d'une pluviométrie conséquente qui a amélioré la qualité des pâturages et de la décélération du prix des aliments de bétail. Elle s'affiche en croissance de 5 % par rapport à 2009, même si la production avicole semble plutôt connaître un certain ralentissement depuis deux ans.

L'activité de la pêche constitue également une composante importante du secteur primaire marocain. Les produits de la pêche représentent près de la moitié des exportations agricoles du pays, soit près de 18 % des exportations totales marocaines. Le secteur est dominé par les captures de la pêche pélagique qui représentent plus des deux tiers du volume total des débarquements de la pêche côtière et artisanale. Fin octobre 2010, les captures avaient progressé en valeur de 3.3 % en glissement annuel, portées par des captures de pélagiques et de crustacés en progression suffisante pour compenser le repli des captures de poissons blancs et de céphalopodes.

Les activités non agricoles, qui ont souffert du contrecoup de la crise internationale en 2009, ont renoué avec leur niveau d'avant crise en 2010. Elles ont enregistré une amélioration de leur valeur ajoutée de 5 %. Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre en 2011, portée par des taux de croissance des secteurs secondaire et tertiaire respectifs de 5 % et 5.6 %.

Les activités extractives (phosphate) ont été fortement touchées par la crise en 2009, enregistrant un recul de leur valeur ajoutée de 23.8 % par rapport à l'année précédente. Mais conformément aux prévisions, le secteur minier a bénéficié en 2010 du redressement de la demande, notamment en provenance des États-Unis et du Brésil, enregistrant ainsi une croissance de 10 %. Cette tendance devrait se confirmer en 2011 (+ 11.5 %), stimulée par une forte demande extérieure et par l'important programme d'investissements de l'Office chérifien des phosphates (OCP). Ce dernier souhaite augmenter ses capacités de production dans les mines, la chimie et les engrais.

Les productions d'énergie thermique et hydraulique, en hausse respectivement de 34.7 % et de 16.7 % sur les dix premiers mois de l'année 2010, par rapport à la même période en 2009, ont stimulé la production d'électricité sur la période, compensant ainsi la baisse conjuguée des importations en provenance d'Espagne et d'Algérie ainsi que la baisse de la production électrique de la station de Tahaddart.

L'impact de la crise internationale et l'essoufflement des économies des pays partenaires du Maroc ont eu une incidence forte sur les industries de transformation, fortement orientées à l'export et qui représentent, en moyenne, 16.5 % de la valeur ajoutée totale du secteur secondaire. Cependant la reprise de l'activité industrielle, amorcée fin 2009, s'est poursuivie en 2010, à l'exception des secteurs du textile et de l'habillement, notamment du cuir, ainsi que de l'aéronautique, qui continuent à afficher des contreperformances. Les industries de transformation ont progressé de 3.1 % en 2010 et devraient poursuivre leur croissance à un rythme de 3.6 % en 2011.

La baisse des exportations des secteurs du textile, de l'habillement et de l'aéronautique s'est cependant atténuée en cours d'année. Ainsi, pour le secteur du textile, les exportations de vêtements confectionnés ont baissé de 5.9 % au terme des onze premiers mois de 2010, si on les compare avec celles de la même période en 2009. En revanche, les exportations de chaussures ont globalement stagné (+0.3 %) et celles des articles de bonneterie ont progressé de 4.6 % sur la même période. Quant aux exportations du secteur aéronautique, elles affichent une baisse de 6.9 % au terme des huit premiers mois de l'année par rapport à la même période en

2009. Par ailleurs, les importations en admission temporaire (intrants importés en suspension de droits de douanes pour être transformés localement et exportés) du secteur aéronautique s'inscrivent toujours en repli, contrairement à celles du secteur du textile qui sont en hausse, laissant présager une reprise de l'activité en 2011.

Les performances positives du secteur automobile se sont poursuivies en 2010, portées notamment par l'expansion des exportations de câblage. Le secteur de l'électronique maintient la dynamique amorcée fin 2009, notamment grâce aux exportations de composants électroniques en hausse de 27.3 % au terme des onze premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2009. Par ailleurs, les importations en admission temporaire de ces deux secteurs progressent, laissant présager de bonnes performances en 2011.

Le secteur de l'industrie agroalimentaire occupe une place stratégique dans l'industrie marocaine. Il contribue en effet à près du tiers de la valeur ajoutée industrielle. Il fournit 19 % des emplois industriels et représente 15 % des exportations industrielles. La valeur ajoutée agroalimentaire a connu une année 2010 en dents de scie, affichant néanmoins une reprise sur la deuxième partie de l'année, liée notamment à la consolidation de la production de l'industrie céréalière. Les exportations du secteur ont globalement progressé. Ainsi, les ventes à l'étranger de conserves de légumes ont affiché une croissance de 6.5 % au terme des onze premiers mois de l'année, tandis que les ventes de farine et poudre de poisson et de poissons en conserve ont respectivement augmenté de 58.1 % et 2.1 % sur la même période.

Les activités du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) ont connu un tassement en 2009, pâtissant elles aussi du repli de la demande des non résidents et des investissements directs étrangers (IDE) dans le segment de l'immobilier touristique et de luxe suite à la crise internationale. Le secteur s'est cependant redressé en 2010, comme en attestent l'augmentation de 9.9 % de l'encours des crédits à l'immobilier au terme des dix premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2009. En revanche, les ventes de ciment ont quasiment stagné sur cette période. La croissance du secteur pour 2011, portée par la consolidation de l'investissement public et les programmes de logement social et d'exonérations fiscales décidées dans le cadre de la loi de finances 2010 visant à relancer le logement social, devrait atteindre 7.6 %, selon les dernières estimations officielles.

La crise internationale a eu un impact modéré sur le secteur tertiaire qui a pu maintenir son rythme de croissance en 2009 malgré un léger repli du secteur du tourisme. En 2010, le secteur a affiché une croissance de l'ordre de 5 %, soutenu par la bonne performance des secteurs primaire et secondaire et le dynamisme de la demande autant nationale qu'extérieure. Cette croissance devrait se poursuivre en 2011 et atteindre 5.6 %.

L'activité touristique a bénéficié en 2010 du redressement du tourisme mondial. Ainsi, les arrivées de touristes ont augmenté de 12 % au terme des dix premiers mois de l'année en comparaison avec la même période un an auparavant, portant le nombre de touristes ayant visité le Maroc sur cette période à 7.9 millions. Les nuitées dans les établissements classés ont également progressé de 11.5 % sur cette période, concentrées principalement dans les villes de Marrakech, d'Agadir et de Casablanca, qui ont représenté près des deux tiers des nuitées additionnelles. Ainsi, le taux d'occupation moyen a gagné 2 points au terme des dix premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2009, atteignant 45 %. Les recettes de voyage ont progressé de 6.6 % sur cette période.

Le secteur des postes et télécommunications a conservé sa dynamique de croissance en 2010, affichant un taux de croissance de 6.2 % par rapport à 2009. Le chiffre d'affaires des trois opérateurs de téléphonie a progressé, ainsi que le nombre d'abonnés sur les trois segments du fixe, du mobile et de l'Internet, ce dernier bénéficiant d'une hausse conséquente du nombre d'abonnés à la 3G. La dynamique du secteur devrait se poursuivre en 2011, portée par la baisse des tarifs d'interconnexion entre les opérateurs de téléphonie prévue par le régulateur du secteur et par l'impulsion du nouvel opérateur Wana. Le secteur devrait enregistrer une croissance de 5.3 % en 2011.

Stimulé par le redressement de la demande mondiale, le secteur du transport a affiché en 2010 une croissance de 5.5 %. Les aéroports ont accueilli quelques 13 millions de passagers au terme des dix premiers mois de l'année, en hausse de 15.8 % par rapport à 2009. En revanche, le trafic de fret a accusé un repli de 7.8 % en glissement annuel sur la même période. Quant au transport autoroutier, il s'est inscrit en progression, bénéficiant de l'ouverture de l'autoroute reliant Marrakech à Agadir. Enfin, l'activité portuaire a progressé de 26.9 % en glissement annuel au terme des neuf premiers mois de l'année. Plusieurs facteurs devraient contribuer à entretenir la croissance du secteur en 2011. Il s'agit notamment du redressement du commerce extérieur, de l'amélioration de l'activité du port de Tanger-Med et du trafic routier, ainsi que de la mise en place du contrat-programme entre l'Etat et les professionnels du transport de marchandises. Le secteur devrait enregistrer une croissance de 5.9 % en 2011.

La demande intérieure continue de jouer son rôle de moteur de croissance dans l'économie nationale. Elle est notamment stimulée par la bonne campagne céréalière, la maîtrise de l'inflation, la reprise des transferts des

Marocains résidents à l'étranger, la disponibilité des crédits à la consommation (en progression de 8.7 % à la fin octobre 2010 en glissement annuel) et les mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages inscrites dans la loi de finances 2010. Ces mesures incluent le réaménagement du barème de l'impôt sur le revenu opéré en début d'année 2010 et qui a porté le taux maximum de 40 à 38 % et élevé le seuil exonéré de 24 000 à 30 000 dirhams. Ainsi, la consommation des ménages, qui représente 58 % du PIB en moyenne sur la période 2005-09, a progressé de 4.1 % en 2010 et devrait poursuivre son dynamisme en 2011, affichant une progression de 5.6 %.

L'investissement a bénéficié de l'amélioration de l'activité économique et du dynamisme de l'investissement autant public que privé. La formation brute du capital fixe (FBCF) à prix courants a progressé de 6.9 % en 2010, après un repli de 0.6 % l'année précédente. Par ailleurs, les crédits à l'équipement ont progressé de 25.8 % au terme des huit premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2009. Les importations des biens d'équipement hors avions ont connu une évolution similaire, affichant une croissance de 5.1 % en glissement annuel sur cette période. La FBCF devrait maintenir son dynamisme en 2011, avec une croissance de 7.4 % par rapport à 2010. Pareillement, sa contribution à la croissance devrait passer de 2.3 points en 2010 à 2.5 points en 2011.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	25.9	36	6.4	6.7	7.6	2.1	2.3	2.7
Publique	3.2	5.3	7	4	5	0.3	0.2	0.3
Privée	22.8	30.7	6.3	7.2	8	1.8	2.1	2.4
Consommation finale	76.3	74.9	3.6	5.4	5.1	2.8	4.1	3.9
Publique	18.3	18	4.9	5	3.4	0.8	0.8	0.6
Privée	57.9	57	3.3	5.5	5.5	2	3.3	3.4
Secteur externe	-2.2	-10.9	-	-	-	-1.6	-1.9	-1.6
Exportations	29.9	28.6	1.8	2.4	3.1	0.5	0.7	0.9
Importations	-32.1	-39.5	5.5	6.4	6.1	-2.2	-2.5	-2.5
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	3.3	4.6	5

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416511>

Politique budgétaire

Les maîtres mots de la politique budgétaire marocaine depuis maintenant quelques années incluent notamment la rationalisation des dépenses, la promotion de l'investissement public et la réforme de la Caisse de compensation avec un meilleur ciblage des populations les plus démunies. Le déficit du budget de l'Etat a augmenté en 2010, creusé par la hausse des dépenses. Les prévisions pour 2011 laissent cependant entrevoir une légère contraction du déficit budgétaire, en raison de la croissance plus modérée des dépenses qui seront par ailleurs financées principalement à partir de ressources intérieures, contrairement à l'exercice 2010 qui avait bénéficié d'un financement favorable sur le marché international. En effet, le Maroc a placé en septembre 2010 une émission obligataire de 1 milliard d'euros sur le marché financier international à un taux de 4.5 %, bénéficiant ainsi d'un taux nettement inférieur à celui des emprunts réalisés en 2003 et 2007. Le Maroc a également entamé une réforme fiscale importante visant à simplifier et harmoniser son système fiscal. Les mesures introduites incluent notamment la réforme de la fiscalité des collectivités locales mise en œuvre début 2008, l'introduction de la télédéclaration et le télépaiement pour les sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions de dirhams (MAD) à partir de 2010 et pour celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions MAD à partir de 2011, la substitution de l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) par une dotation budgétaire en faveur des agences pour le développement économique et social et la limitation à 24 mois de l'exonération (auparavant permanente) de TVA accordée aux entreprises sur les acquisitions d'immobilisation.

Les dépenses ordinaires, qui ont reculé en 2009, ont de nouveau progressé en 2010 suite à une augmentation significative des dépenses de compensation ayant engendré un dépassement budgétaire de près de 126 % par rapport aux prévisions. Cette explosion des dépenses de compensation est liée à la hausse des cours des produits énergétiques et de base (sucre et blé notamment). Les charges de la compensation pourraient atteindre 4 % du PIB en 2011 selon les premières estimations. Les dépenses de biens et services ont légèrement progressé par rapport à 2009, les dépenses de personnel et les autres dépenses de biens et services ayant connu une progression modérée par rapport à l'année précédente. Concernant les prévisions pour l'année 2011, les dépenses ordinaires devraient globalement se maintenir au niveau de 2010, autour de 22 % du PIB. Enfin, l'effort d'investissement s'est poursuivi en 2010 et devrait poursuivre sa tendance haussière en 2011, en accord avec la volonté gouvernementale de poursuivre ses efforts de soutien à l'économie.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	22	27.3	30.7	25.9	26.4	26.5	26.1
Recettes fiscales	20.4	24.4	27	23	23.5	23.5	23.3
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	0.1	0.5	1.4	0.4	0.4	0.5	0.3
Autres revenus	1.5	2.5	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	26.6	28.7	30.8	28	30.5	30	29.5
Dépenses courantes	21.3	23.2	24.2	21.1	23.1	22.7	22.4
Sans les intérêts	17.4	20.1	21.6	18.7	20.1	20.4	20
Salaires	10.9	10.7	10.2	10.2	10.9	11	10.7
Biens et services	0.9	5.3	5.5	6.3	6.9	7	7
Intérêts	3.9	3.1	2.6	2.4	3	2.4	2.4
Dépenses en capital	5.4	4.3	5.5	6.3	6.7	6.8	6.8
Solde primaire	-0.6	1.7	2.5	0.2	-1.1	-1.2	-1
Solde global	-4.6	-1.4	-0.1	-2.2	-4.1	-3.5	-3.4

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417480>

Politique monétaire

L'inflation, mesurée par la variation de l'indice du coût de la vie, s'est maintenue à un rythme très modéré en 2010, restant sous la barre des 1 %. Les prix des produits alimentaires et non alimentaires ont enregistré des progressions respectives de 0.4 % et 0.9 %. Le maintien de l'inflation à ce niveau résulte principalement d'une politique monétaire prudente de ciblage de l'inflation et des mesures d'intervention de l'État à travers la caisse de compensation. A ce titre, et en l'absence de pressions inflationnistes émanant de la demande intérieure couplée à un contexte de faible inflation dans les pays partenaires du Maroc, la Banque centrale marocaine, *Bank Al Maghrib* (BAM) a décidé de maintenir son taux directeur à 3.25 % en décembre 2010. Toutefois, en raison de la hausse des prix alimentaires et des carburants, l'inflation devrait augmenter à plus de 2 %.

Le taux de croissance de la masse monétaire, mesurée par l'agrégat M3, a connu un ralentissement à fin octobre 2010 par rapport à la même période en 2009, enregistrant une croissance de 5.7 % en glissement annuel contre 7.4 % une année auparavant. Cette décélération du taux de croissance de l'agrégat M3 s'explique autant par un repli des avoirs extérieurs nets que par un ralentissement du taux de croissance des crédits à l'économie. Quant au taux de change du dirham, indexé à un panier de devises dominé par l'euro, il s'est établi à 11.25 dirhams pour un euro en novembre 2010, s'appréciant ainsi de 1.5 % par rapport à la devise européenne en comparaison avec novembre 2009. En revanche, le dollar s'est apprécié de 7.5 % face au dirham, passant de 7.65 dirhams pour un dollar fin novembre 2009 à 8.23 dirhams un an plus tard.

Position extérieure

Après une année 2009 marquée par une contraction de la demande extérieure, notamment en provenance de l'Union européenne, et par un repli du cours des phosphates et autres matières premières, le commerce extérieur du Maroc s'est redressé en 2010, enregistrant une progression de 19.2 % de ses exportations de biens et services, après une baisse de 28.1 % en 2009. Les recettes du secteur du tourisme, les transferts des

Marocains résidents à l'étranger et les exportations du phosphate et dérivés, qui sont repartis à la hausse, ont une nouvelle fois joué leur rôle d'atténuateurs du déficit du compte courant de la balance des paiements marocaine. Quant aux importations, elles ont également renoué avec la croissance après le repli enregistré en 2009, s'inscrivant ainsi en progression de 12.1 %. La croissance plus rapide des exportations par rapport aux importations de biens et services a permis une amélioration du taux de couverture qui est passé de 72.7 % fin octobre 2009 à 74.6 % un an plus tard. Quant au déficit commercial des biens et services échangés, il s'est chiffré à 76.2 milliards MAD à fin novembre 2010, en progression de 1.2 % par rapport à la même période en 2009. Le compte courant extérieur s'est, par ailleurs, soldé par un déficit de 4.2 % du PIB en 2010. Il devrait augmenter progressivement pour atteindre plus de 5 % du PIB.

Les importations de marchandises ont progressé de 12.9 % au terme des onze premiers mois de l'année en comparaison avec la même période en 2009. Cette hausse est imputable notamment à la hausse des importations de produits énergétiques (+33.2 %), de demi-produits (+17.9 %), de produits alimentaires (+15.9 %) et de produits finis de consommation (+4.8 %).

Quant aux exportations de marchandises, elles ont enregistré une progression de 26.7 % au terme des onze premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2009, portées par les ventes de phosphate et dérivés, en hausse de 88.1 % sur cette période. Par ailleurs, les exportations hors phosphates et dérivés se sont accrues de 14.7 % sur cette période, bénéficiant d'une bonne tenue des exportations de demi-produits (+60.1 %), de produits bruts (+85.6 %) et de produits finis d'équipement (+28.4 %). Quant aux exportations de produits alimentaires, elles ont accusé un repli de 5.6 %, qui s'explique en premier lieu par la baisse de 37.1 % des exportations de tomates.

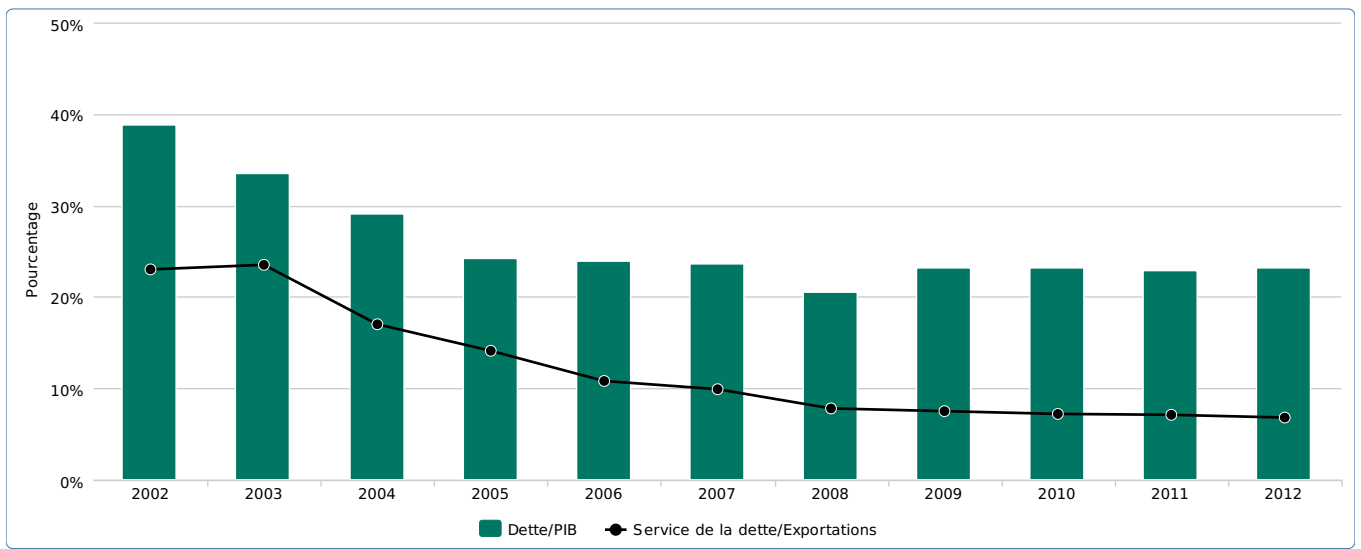
Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-7.6	-18.7	-21.5	-18.1	-21.7	-23.5	-24.2
Exportations de biens (f.o.b.)	19.4	20.1	22.6	15.2	15.2	14.7	14.5
Importations de biens (f.o.b.)	26.9	38.8	44.2	33.3	36.8	38.2	38.7
Services	4.8	9	7.1	6.2	8.2	10	10.7
Revenu des facteurs	-1.8	-0.6	-0.8	-1.1	-0.6	-0.6	-0.5
Transferts courants	8.2	10.2	9.9	7.9	9.9	9.6	8.9
Solde des comptes courants	3.6	-0.1	-5.4	-5.1	-4.2	-4.5	-5.2

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).
2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418449>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932412217>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

En dépit des avancées importantes enregistrées, il ressort du dernier rapport *Doing Business 2011* de la Banque mondiale que le Maroc reste confronté à d'importants défis pour améliorer durablement l'environnement des affaires. Il stagne dans le classement à la 114^e place sur 183 économies, enregistrant des contreperformances notamment au niveau des indicateurs « création d'entreprise », « paiements des impôts » « transfert de propriété » et « obtention de prêts ». En revanche, d'importantes avancées ont été réalisées en matière de « protection des investisseurs » et de « fermeture d'entreprise ».

Suite aux réformes entreprises au cours des dernières décennies et à la politique des grands chantiers structurants lancée récemment, l'économie marocaine a pu faire preuve de résilience face à la crise mondiale de 2009. Des mesures ont été prises pour améliorer l'accès au financement, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises (PME). Celles-ci incluent la mise en œuvre du plan de développement de la Caisse centrale de garantie (CCG) pour la période 2009-12, la mise en place de plusieurs instruments de garantie et/ou de cofinancement pour accompagner les programmes de développement sectoriel, et la création du fonds *Emergence Invest* destiné à financer les fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises dans le cadre du Pacte national pour l'émergence industrielle.

Par ailleurs, et afin de permettre au secteur financier de continuer à soutenir la croissance économique, les pouvoirs publics sont largement intervenus pour faire face aux besoins croissants de liquidité des banques et à l'accroissement des besoins de financement de l'investissement. Ces interventions se sont notamment matérialisées par des injections de liquidité récurrentes de la part de *Bank Al Maghrib*, principalement sous forme d'avances à sept jours, et par une baisse du taux de réserve obligatoire à 6 % en avril 2010, qui a permis de dégager une trésorerie de 8 milliards de dirhams pour les banques. Le secteur financier marocain reste sain et a fait preuve de solidité face à la crise financière internationale grâce aux progrès réalisés en matière de respect des règles prudentielles et à sa faible intégration dans le système financier international.

En outre, le Maroc a mis en place le Conseil de la concurrence en 2009 pour améliorer le climat des affaires, stimuler le développement économique et garantir la protection des consommateurs. Par ailleurs, la mise en place par les autorités du Comité de veille stratégique (CVS) en février 2009, pour soutenir les secteurs les plus touchés par la crise (notamment le textile, le cuir et les équipements automobiles et électroniques) a porté ses fruits, comme en atteste le redressement de ces secteurs en 2010. Les mesures prises par le CVS, qui ont permis d'atténuer l'impact de la crise sur ces secteurs et sur l'emploi, mais aussi de préparer les entreprises à l'après-crise, ont porté sur : (i) un volet social de préservation de l'emploi avec la prise en charge par l'Etat des cotisations et charges patronales, sur une durée de 6 mois renouvelables ; (ii) un volet financier à travers le renforcement des garanties octroyées par l'État aux banques pour le financement des besoins en fonds de roulement ; (iii) un volet commercial, en appui à la diversification des débouchés et des marchés à travers une prise en charge des frais de prospection et la mise en place de conditions préférentielles pour les assurances à l'export ; (iv) et un volet formation visant à préparer les entreprises à la mutation vers les produits à forte valeur ajoutée. A fin juin 2010, une somme de 505 millions de dirhams a été débloquée par la Caisse nationale de la Sécurité sociale (CNSS), 725 millions de dirhams ont été agréés par la Caisse centrale de garantie (CCG), 27,8 millions de dirhams ont été remboursés au titre des mesures de soutien relatives au volet promotion commerciale et 163 certificats d'éligibilité au bénéfice du dispositif de l'aide à la formation ont été délivrés dans le cadre du volet formation.

Autres développements récents

Les réformes du secteur public

Le Maroc a procédé à une redéfinition des règles de fonctionnement des administrations publiques dans le cadre du programme d'appui à la réforme de l'administration. Ce programme est axé autour de deux axes principaux : la reconsidération des missions des administrations centrales et l'activation du rôle des services déconcentrés. Mise en œuvre dans un premier temps à titre expérimental dans certains ministères, la réforme a ensuite élargi le nombre des ministères cibles et a maintenu le rythme de diminution du poids de la masse salariale.

Par ailleurs, dans le cadre d'une gouvernance plus inclusive basée sur la proximité, le Maroc s'est engagé en 2010 dans un grand chantier de « régionalisation avancée » visant à améliorer l'efficacité, le ciblage et la coordination des actions publiques. A ce titre, il s'agira de mettre en place une forme de décentralisation qui transfère aux régions des pouvoirs administratifs, économiques, et politiques.

Le pays a lancé, dès 2001, une réforme de son processus budgétaire pour améliorer la gouvernance des finances publiques. Aujourd'hui bien avancé, ce processus de réforme doit cependant encore faire face à de nombreux défis, notamment la généralisation à l'ensemble des départements ministériels de la mise en œuvre

des différents volets de la réforme budgétaire, ce qui implique non seulement une appropriation de cette réforme par l'ensemble des intervenants, mais également une implication des services déconcentrés et un approfondissement de la formation.

Malgré les avancées réalisées en matière de réformes du secteur public, certains points noirs subsistent, incluant notamment la réforme de la justice. Une réforme globale a été annoncée en 2009 qui se décline en six grands axes : (i) consolidation des garanties de l'indépendance de la justice ; (ii) modernisation de son cadre normatif ; (iii) mise à niveau de ses structures et de ses ressources humaines ; (iv) amélioration de l'efficacité judiciaire ; (v) ancrage des règles de moralisation de la justice ; et (vi) mise en œuvre optimale de la réforme. Au vu de l'importance de ce chantier, il a été inscrit comme prioritaire dans le cadre du projet de loi de finances 2011 afin d'accélérer sa mise en œuvre.

Développement des infrastructures

Afin de réduire sa dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur, le Maroc a lancé une stratégie de diversification de son bouquet énergétique mettant l'accent sur le développement des énergies renouvelables. L'objectif de cette stratégie est de porter la part des énergies renouvelables (solaire, éolienne et hydraulique) à près de 42 % de la production électrique à l'horizon de 2020. A ce titre, plusieurs projets ont déjà été lancés, notamment le plan de production d'énergie solaire, lancé en novembre 2009 et doté d'une enveloppe d'investissement d'environ 9 milliards de dollars, ainsi que le programme marocain intégré de l'énergie éolienne, doté d'une enveloppe de 31.5 milliards de dirhams et qui a vu l'inauguration en juin 2010 du parc éolien de Tanger I, le plus grand d'Afrique. Par ailleurs, la nouvelle loi sur les énergies renouvelables a été adoptée en janvier 2010 et l'Agence marocaine de l'énergie solaire (MASEN) a été créée.

Le Maroc a par ailleurs lancé en avril 2010 sa stratégie nationale pour le développement de la compétitivité logistique, en complément des stratégies sectorielles en cours. Cette nouvelle stratégie vise notamment à réduire les coûts logistiques de 20 % à 15 % du PIB à l'horizon 2015.

Le renforcement et le développement des infrastructures de transport est un des axes majeurs de développement du Maroc. Les investissements en matière d'infrastructure de transport ont été multipliés par quatre en dix ans, pour atteindre 11 milliards d'euros programmés sur la période 2008-12. Le réseau autoroutier, qui couvre aujourd'hui plus de 1 000 kilomètres, devrait atteindre 1 420 kilomètres puis 1 800 kilomètres en 2011 et 2015 respectivement. Par ailleurs, et dans le but de renforcer le transport ferroviaire, le pays a lancé son projet de ligne à grande vitesse, dont la première phase reliant Casablanca et Tanger s'achèvera en 2013 pour un coût global de 1.8 milliard d'euros. Enfin, le tramway de Rabat sera mis en service très prochainement (au cours de l'année 2011) alors que les travaux de construction de celui de Casablanca ont été lancés en 2009. L'infrastructure portuaire n'est pas en reste, avec un programme d'investissement ambitieux chiffré à 1.9 milliard de dirhams sur la période 2008-12. Le Maroc a, par ailleurs, bénéficié en 2010 de deux prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI), l'un de 220 millions d'euros pour la construction de 172 kilomètres d'autoroute entre Casablanca et la région sud-est de Tadmouct (Tadla-Azilal) dont l'ouverture est prévue pour juin 2013, et l'autre de 200 millions d'euros pour l'extension du port de Tanger Med visant à porter la capacité de ce port à 8 millions d'équivalents vingt pieds (EVP).

Alors que les infrastructures d'assainissement de l'eau enregistrent toujours un important retard au regard des besoins du pays dans ce domaine, et ce malgré les efforts déployés, l'accès à l'eau potable et à l'électricité ont en revanche connu une amélioration notable, notamment en milieu rural. Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est passé de 14 % à 90 % entre 2005 et 2009. Au niveau national, le taux de branchement individuel est passé de 81 % à 96.2 % sur la même période. Quant au taux d'électrification rural, il avoisinait 96 % en 2009 contre 22 % en 1996.

En matière de technologies de l'information, le Maroc a lancé en 2009 une stratégie nationale pour la société de l'information et de l'économie numérique baptisée « Maroc Numeric 2013 ». Dotée d'un budget de 5.2 milliards de dirhams sur la période 2009-13, cette stratégie vise notamment à accélérer le déploiement des infrastructures internet à haut-débit afin d'en assurer l'accès au plus grand nombre, et la facilitation de l'accès internet et l'usage des technologies de l'information hors domicile à travers la mise en place de centres d'accès communautaires. Auparavant, le pays avait lancé en 2005 la stratégie « e-Maroc 2010 » qui a permis de moderniser, de diversifier et d'étendre les réseaux de téléphonie et d'Internet et d'améliorer ainsi significativement le taux de pénétration du téléphone fixe et mobile, ainsi que la proportion des ménages disposant d'ordinateurs et celle de ménages ayant accès à Internet.

Les ressources naturelles et l'environnement

Le Maroc s'est engagé dans un processus de préservation de l'environnement et de gestion de ses ressources naturelles visant à favoriser une croissance « verte » de l'économie, notamment à travers l'adoption de la Charte nationale de l'environnement et du développement durable et la mise en place de 16 observatoires régionaux de l'environnement. Le pays s'est, par ailleurs, doté d'un cadre institutionnel, réglementaire et

financier favorable à l'écologie à travers un renforcement de son arsenal juridique avec la promulgation de la loi sur l'eau en 1995, celle sur la protection et la mise en valeur de l'environnement, la loi sur les études d'impact, la loi relative à la lutte contre la pollution de l'air et la loi sur la gestion des déchets et leur élimination.

Le pays a adopté depuis 2005 une panoplie de programmes en matière d'environnement et de développement durable, notamment le programme national d'assainissement liquide et d'épuration des eaux usées, le programme national de gestion des déchets ménagers et assimilés, le programme national de mise à niveau environnementale des écoles rurales et le programme de dépollution du bassin de Sebou.

Le Maroc a également inscrit un volet gestion durable des ressources dans le cadre de sa stratégie agricole, « Plan Maroc Vert », portant notamment sur l'amélioration du service d'irrigation en eau, la promotion des techniques d'irrigation économes et de systèmes de culture permettant une meilleure valorisation de l'eau et la mise en œuvre du programme national d'économie d'eau en Irrigation.

Enfin, le pays a mis en place dès la fin des années 90 plusieurs outils financiers visant à encourager les entreprises à souscrire à cette démarche de préservation de l'environnement. Ces outils incluent le fonds national de l'environnement (FNE), le fonds de dépollution industrielle (Fodep) et le mécanisme pour un développement propre (MDP).

La réforme agricole

Vue l'importance stratégique du secteur agricole dans l'économie marocaine, notamment en termes de PIB, d'emplois et d'impact sur l'aval de transformation, le pays a mis en œuvre, en 2008, une stratégie ambitieuse intitulée « Plan Maroc Vert » (PMV) visant à favoriser l'émergence d'une agriculture moderne et compétitive sur un horizon de 10 à 15 ans. Cette stratégie s'articule autour de deux piliers. Le premier concerne le développement d'une agriculture moderne à forte valeur ajoutée (lait, viandes rouges et blanches, agrumes, primeurs, olives et céréales notamment) en s'appuyant sur les investissements privés à travers le financement de 700 à 900 projets d'un coût total annuel de 10 à 15 milliards de dirhams. Le second porte sur l'accompagnement solidaire et la mise à niveau de la petite agriculture, ciblant 600 à 800 000 exploitants pour un investissement global de 15 à 20 milliards de dirhams. L'objectif annoncé du PMV est de générer, à terme, un PIB compris entre 70 et 100 milliards de dirhams par an. En termes de financement, le PMV bénéficie d'une mobilisation continue des fonds nationaux et internationaux (Union européenne, Fonds international de développement agricole, objectifs du Millénaire pour le développement, Banque africaine de développement, etc.).

Partenaires économiques émergents

Le Maroc s'est engagé, depuis deux décennies, dans une démarche de libéralisation et d'ouverture de son économie qui s'est matérialisée notamment par la conclusion d'une série d'accords de libre-échange avec un nombre de partenaires, dont l'Union européenne (UE) et les États-Unis. Au-delà de ces partenaires traditionnels, le pays a renforcé ses relations avec d'autres partenaires dits « émergents », les plus importants étant les pays arabes (Arabie saoudite, Émirats arabes unis notamment), les pays asiatiques (Chine, Corée du Sud), les pays d'Amérique Latine (Brésil et Mexique) et la Turquie. Les partenariats conclus entre le Maroc et ces pays émergents sont généralement initiés par les partenaires émergents souhaitant bénéficier d'un accès au marché marocain, mais aussi africain, le Maroc jouissant d'une situation privilégiée à la pointe de l'Afrique. Cependant, le Maroc a également favorisé ces partenariats dans une optique de diversification de ses partenaires, conscient de sa forte dépendance vis-à-vis de l'Europe. Concernant le cadre opératoire de ces partenariats, ils sont généralement discutés au niveau des plus hautes sphères de l'État, le Roi et/ou le gouvernement étant les principaux interlocuteurs des pays partenaires. En termes de secteurs d'activités, l'intérêt des partenaires émergents se porte principalement sur le secteur agricole, les activités extractives, la production et la distribution d'électricité, la distribution d'eau, les activités d'hébergement et de restauration, le commerce, et le secteur financier et des assurances.

Au cours des cinq dernières années, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, le Koweït et la Turquie ont fortement intensifié leurs relations avec le Maroc. Le pays a notamment signé un accord de libre-échange avec la Turquie, entré en vigueur en 2006, qui permet l'accès immédiat des produits industriels d'origine marocaine au marché turc, alors que les droits de douane et taxes sur l'importation des produits turcs seront éliminés progressivement sur une période de dix ans. Même s'il est centré sur la stimulation des échanges commerciaux entre les deux pays, ce partenariat s'est accompagné d'une dynamisation des flux d'investissements directs turcs au Maroc. En effet, quatre ans après l'entrée en vigueur de l'accord, la présence des opérateurs turcs au Maroc est tangible, avec notamment l'intervention d'opérateurs turcs du secteur du BTP dans la construction de l'autoroute entre Marrakech et Agadir, dans l'extension d'une partie du réseau haute-tension de l'Office national de l'électricité (ONE), et dans la modernisation de la Société anonyme marocaine de l'industrie du raffinage (Samir). La société turque *Yapi Markazi* a, par ailleurs, remporté en août 2010 l'appel d'offre international portant sur la construction de la première plateforme de voie ferrée du tramway de Casablanca.

Le Maroc a également signé un accord de libre-échange avec les Émirats arabes unis (EAU) en 2001, lequel est entré en vigueur en septembre 2003. Cet accord prévoit une exonération totale des droits de douane et taxes à compter du 1^{er} janvier 2005 pour tous les produits originaires et en provenance directe des deux pays, à l'exception notamment des produits fabriqués dans les zones franches des deux pays. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord, les échanges commerciaux entre le Maroc et les EAU ont augmenté. Les IDE émiratis au Maroc ont également connu une tendance à la hausse, même s'ils ont pâti de la crise financière de 2009. Les EAU étaient d'ailleurs le second investisseur au Maroc après la France en 2010. A titre d'exemple, les EAU ont signé une convention de financement avec le Maroc dans le cadre de la mise en place du Fonds marocain de développement touristique visant à soutenir la nouvelle stratégie touristique du pays baptisée « Vision 2020 ». Par ailleurs, plusieurs groupes émiratis sont impliqués dans les grands projets immobiliers et touristiques du royaume, tels que le projet *Saphira* de réaménagement de la corniche de Rabat, le projet *Tinja* de construction d'une des plus importantes stations touristiques du nord du Maroc, ou encore *Amwaj* pour l'aménagement de la vallée du Bouregreg. Dans le secteur de la production d'électricité, le groupe *Taqqa* d'Abou Dhabi a annoncé, en 2009, un investissement de 10 milliards de dirhams pour la réalisation de deux unités électriques supplémentaires à Jorf Lasfar. L'exploitation de la zone franche attenante au nouveau complexe portuaire de Tanger-Med, a été, par ailleurs, confiée à *Jbel Ali Free Zone*.

Les relations entre le Maroc et l'Arabie saoudite sont historiquement privilégiées. Les investissements saoudiens au Maroc sont très diversifiés, bien qu'un peu moins conséquents que ceux de leurs homologues du Golfe. Divers investissements saoudiens sont à noter dans le domaine de l'immobilier et du tourisme, le plus récent étant celui d'*Al Mamlaka Holding* visant à construire un hôtel *Four Seasons* à Marrakech pour un investissement global de 1.4 milliard de dirhams. Par ailleurs, le groupe Corral détient 67,27 % du capital social de la Samir. Les opérateurs saoudiens sont également présents dans le domaine du commerce, à travers notamment la filiale marocaine de *Nesk*, le spécialiste saoudien de la franchise, qui s'est associée récemment au groupe marocain *Aksal* pour la construction, du plus grand centre commercial d'Afrique du Nord, le *Morocco' Mall*, à Casablanca, pour un investissement annoncé d'une valeur de deux milliards de dirhams.

L'investissement koweïtien au Maroc a fortement progressé depuis la création en 1976 du Consortium maroco-koweïtien de développement (CMDK), qui a, à son actif, la réalisation de divers projets, notamment dans les secteurs du tourisme, de l'immobilier et de l'industrie. Les investissements koweïtiens ont connu un rebond significatif en 2010, passant de 115 millions en 2009 à 3 milliards de dirhams un an plus tard, suite notamment à la prise de participation de Zain dans le capital de l'opérateur marocain de téléphonie Wana pour un montant de 2.2 milliards de dirhams. Le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe a, pour sa part, porté à

1.2 milliard de dollars sa contribution globale aux projets de développement au Maroc en 2010 avec la signature d'accords portant sur une contribution du fonds à la réalisation de la ligne ferroviaire à grande vitesse entre Tanger et Casablanca et au développement d'un réseau électrique dans le sud du royaume. Le fonds était par ailleurs intervenu précédemment sur plus d'une trentaine de projets de développement au Maroc.

L'intérêt des pays asiatiques pour le Maroc est de plus en plus manifeste. A titre d'exemple, la Corée du Sud souhaiterait signer un accord de libre échange avec le Maroc mais ce dernier favorise davantage la mise en place d'un accord préférentiel avec ce pays. Quant à la Chine, les autorités marocaines ont choisi d'adopter une stratégie visant à encourager les opérateurs chinois à investir au Maroc pour contrer la vague commerciale de biens chinois au Maroc et tenter de contenir le déficit commercial avec ce pays. A ce titre, une délégation chinoise a notamment effectué une visite au Maroc fin 2010 pour prospecter le marché marocain et étudier les opportunités d'investissements qu'offre le pays, notamment dans les secteurs de l'industrie automobile, des énergies renouvelables et du tourisme. Un projet de plateforme industrielle chinoise au Maroc est également à l'étude actuellement pour attirer les investisseurs chinois au Maroc.

A ce stade, il est encore difficile de quantifier précisément les retombées de ces partenariats pour le Maroc, si ce n'est au niveau des échanges commerciaux, qui sont plutôt en faveur des partenaires émergents, et des flux d'IDE de plus en plus conséquents. En effet, en guise d'illustration, les IDE émiratis au Maroc sont passés de 9.3 millions de dirhams en 2001 à 2 milliards de dirhams sur les neuf premiers mois de l'année 2010. Même constat pour les IDE turcs qui ont atteint 103.6 millions de dirhams entre janvier et septembre 2010, contre 11.7 millions de dirhams en 2006. Il est clair, par ailleurs, que la contribution du Koweït au développement économique du pays à travers le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe est indéniable, ce fonds ayant contribué au financement de plus d'une trentaine de projets de développement dans des domaines aussi variés que la construction de barrage, l'agriculture, l'irrigation, l'eau potable, l'électrification rurale, les aéroports, les autoroutes ou encore le port Tanger Med. Il en est de même pour les partenariats avec les autres pays du Golfe qui ont permis notamment de diversifier l'offre de biens et services sur le marché local et d'accompagner les différentes stratégies sectorielles (Emergence, Vision 2010 puis 2020, Plan Maroc Vert...) en cours de mise en œuvre. En revanche, les investissements consentis par ces pays au Maroc ont naturellement augmenté le degré de concurrence sur le marché, créant parfois des conflits avec les entreprises locales. C'est le cas du géant saoudien des huiles alimentaires Savola qui, depuis son installation au Maroc en 2004, a enchaîné les conflits avec ses concurrents qui l'accusaient notamment de *dumping* ayant entraîné des pertes significatives de parts de marché en faveur de l'opérateur saoudien.

Contexte politique

Le Maroc jouit d'une stabilité politique et le roi Mohammed VI, au pouvoir depuis onze ans, continue de bénéficier d'une image positive auprès de la population. Le pays a enregistré d'importantes avancées grâce au processus de démocratisation amorcé depuis l'arrivée au pouvoir du roi et la mise en place des réformes déterminantes telles que la mise en place de la nouvelle *Moudawana* (code de la famille) qui améliore de manière significative les droits des femmes, ou encore l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), qui vise à améliorer les conditions de vie des populations les plus défavorisées. Sur le plan de la gouvernance politique, le Maroc est doté de structures politiques modernes, d'un système électoral libre et transparent et d'une société civile de plus en plus active, même si l'équilibre des pouvoirs reste encore largement en faveur du palais au détriment des partis politiques, et que la corruption continue de ronger le pays malgré les efforts consentis, incluant notamment la mise en place, en 2008, d'une instance centrale pour la prévention de la corruption.

Quelques temps épargné par l'onde de contestation qu'ont connue plusieurs pays arabes au début de l'année 2011, le Maroc est entré à son tour dans la vague des manifestations le 20 février 2011 en réponse à l'appel lancé par des jeunes et plusieurs organisations non gouvernementales à travers les réseaux sociaux sur le Web. Bien qu'elles n'aient pas connu l'adhésion escomptée par les organisateurs (37 000 participants selon les sources officielles), ces manifestations, qui ont touché plusieurs villes du royaume, ont réclamé des réformes politiques urgentes, plus de démocratie, moins de corruption et une meilleure répartition des richesses entre les citoyens.

Toutefois, le 9 mars 2011, dans un discours adressé à la nation, le roi Mohammed VI a annoncé une « réforme constitutionnelle globale » d'une ampleur inédite. Une commission *ad hoc* de révision de la constitution présentera d'ici au mois de juin au souverain le projet de réforme de la loi fondamentale, modifiée pour la dernière fois en 1996. La réforme sera ensuite soumise à référendum populaire. Le roi Mohammed VI a d'ores et déjà annoncé que les pouvoirs du Premier ministre seront renforcés, en tant que chef d'un pouvoir exécutif effectif, responsable devant le gouvernement, dans un système où le rôle des partis sera renforcé par la constitution. Le roi du Maroc a par ailleurs annoncé des mesures constitutionnelles pour renforcer le pluralisme, les droits de l'homme et les libertés individuelles.

Au plan régional, le problème du Sahara continue de peser lourdement sur les relations entre le Maroc et l'Algérie, hypothéquant ainsi l'avenir de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et les projets d'intégration régionale. A ce titre, le Maroc a proposé un plan d'autonomie du Sahara sous tutelle marocaine dans le cadre d'une régionalisation élargie, affirmant ainsi sa volonté de résoudre ce conflit qui dure depuis des décennies. Plusieurs rounds de négociations ont été organisés sous l'égide de l'ONU à Manhasset mais sans grandes avancées sur la question.

Contexte social et développement des ressources humaines

Depuis son lancement en mai 2005, l'INDH a permis au pays de réaliser d'importantes avancées en matière de développement humain, en témoignent les résultats de l'enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages 2006/07, qui révèlent une baisse de la pauvreté dans les communes rurales ciblées par l'initiative. Les projets financés par l'INDH peuvent être regroupés en trois grandes classes : (i) les projets d'équipement (sanitaire, scolaire, social, sport, etc.) ; (ii) les projets de développement économique (agriculture, production et services, transport, formation professionnelle notamment) ; et (iii) les projets d'infrastructures et d'amélioration des conditions de vie (infrastructures, environnement, et renforcement des collectivités locales). Au terme de sa première phase 2005-10, l'INDH a permis de toucher plus de 5 millions de personnes qui ont bénéficié de 22 034 projets pour une enveloppe budgétaire globale de 13 milliards de dirhams. Par ailleurs, le Maroc est en bonne voie pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment ceux liés à la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim. En effet, le rapport national des OMD de 2009 indique que la pauvreté et la vulnérabilité, mesurées aux seuils nationaux, ont baissé de manière significative entre 2001 et 2008, autant en milieu rural que citadin. Ainsi la pauvreté absolue est passée de 6.7 % à 3.6 % sur cette période. Idem pour la pauvreté relative et la vulnérabilité qui sont passées respectivement de 15.3 % à 8.8 % et de 22.8 pour cent à 15.9 %

L'autre grand chantier, celui du développement et de la modernisation du système de santé, semble bien engagé, enregistrant une amélioration notable de plusieurs indicateurs, en particulier ceux en relation avec la mortalité maternelle et infantile. Ainsi, la mortalité des enfants de moins de cinq ans est passée de 20 % en 1987 à 13 % en 2009. Quant à la mortalité maternelle, elle aurait reculé de près de 42 %. Malgré ces avancées, du chemin reste encore à faire pour atteindre les OMD ainsi que les objectifs fixés dans le cadre du programme d'action stratégique du ministère de la Santé 2008-12, plan soutenu par la BafD et l'UE, qui vise à renforcer l'efficacité du système de santé, éliminer les inégalités et répondre au mieux aux attentes des citoyens, des professionnels de la santé et des autres opérateurs actifs dans ce domaine. L'entrée en vigueur de l'Assurance maladie obligatoire (AMO) a permis de faire bénéficier une plus large part de la population d'une couverture médicale. En 2010, le champ de couverture de l'AMO a été élargi aux soins ambulatoires et le panier des médicaments admis au remboursement est passé de 1 100 au démarrage à 2 616 actuellement. Par ailleurs, le taux de remboursement s'est amélioré, passant de 31 % à 65 %. Le régime d'assistance médicale aux économiquement démunis (Ramed), qui cible 8.5 millions de personnes, en est encore à sa phase pilote et doit faire face au problème d'identification des personnes éligibles, ce qui retarde sa généralisation à l'ensemble du pays prévue initialement pour fin 2010.

D'importantes réformes structurelles sur les plans législatif et organisationnel ont été entreprises par le Maroc au cours de la dernière décennie pour promouvoir l'emploi. Le pays, qui affiche un taux de chômage en 2010 avoisinant 9 %, a ainsi réformé en profondeur le code de travail et mis en place la charte nationale de l'éducation et de la formation. Plusieurs organismes ont également vu le jour, tels que l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (Anapec), l'Agence du développement social, du Conseil économique et social et le Conseil supérieur pour la promotion de l'emploi (CSPE) pour accompagner les stratégies sectorielles en cours de mise en œuvre et renforcer la capacité de création d'emploi du marché du travail. Les mesures prises dans ce cadre, devraient contribuer à atteindre l'objectif du gouvernement visant à porter le chômage des jeunes diplômés à 7 % à l'horizon 2012 à travers notamment le programme *Taehil*, la promotion de l'emploi salarié à travers le programme *Idmaj* et l'appui à la création de la petite et entreprise par le biais du programme *Moukawalati*. Par ailleurs, les autorités marocaines préparent une stratégie nationale de promotion de la très petite entreprise (TPE) marocaine visant à promouvoir et faciliter l'auto-emploi pour diminuer le chômage. La stratégie sera axée autour de quatre piliers, à savoir la fiscalité, l'accès au financement, la couverture sociale et l'accompagnement.

Sur le volet éducation, les autorités marocaines ont mis en place un plan d'urgence qui vise à accélérer la mise en œuvre de la réforme de l'éducation et de la formation. Parmi les objectifs assignés à ce plan, on peut citer notamment la généralisation du préscolaire à l'horizon 2015 et l'extension de l'enseignement obligatoire jusqu'à 15 ans. Ce plan d'urgence est soutenu par la BafD, la Banque mondiale, l'UE, l'Agence française de développement (AFD) et la BEI, nécessitera un budget global estimé à 43.7 milliards de dirhams sur la période 2009-12.